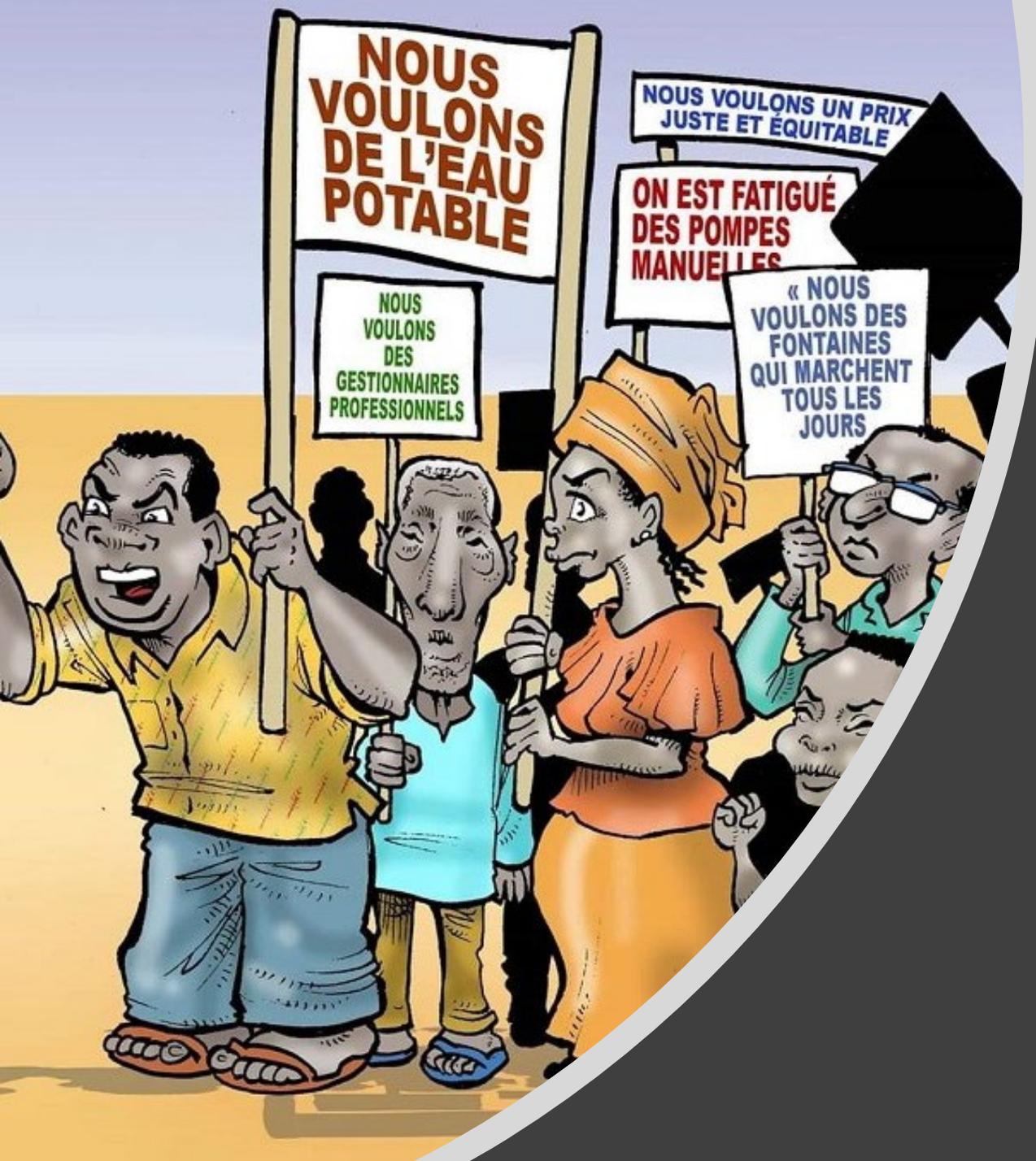


Participation des
utilisateurs à la gestion
des pompes manuelles
mises à disposition au
Sahel:

un exemple au Burkina
Faso





L'accès à l'eau potable,
une problématique
centrale en Afrique
subsaharienne



- Existe-t-il des alternatives à la multiplication des forages ?

ETAT

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources halieutiques)

Définit le cadre réglementaire : ex. en milieu rural un PMH ne devrait jamais se trouver à plus de 500 m d'une concession habitée

REGIONS

DRAHRH (Direction Régionale)

Maîtrise d'œuvre des PMH et conventionnement des maintenanciers

Maintenanciers des PMH

COMMUNES

Définition d'un plan local de développement

Dispose en principe d'un « point focal eau et assainissement » (fonctionnaire d'Etat) qui centralise les données communales sur les PMH et conseille les populations.

Organise une ou des AUE (association des Usagers de l'eau) chargée de l'entretien et du renouvellement des PMH

En théorie les communes passent un contrat avec un maintenancier conventionné par le DRAHRH

Les maintenanciers offrent des prestations de service aux communes et/ou aux AUE

LOCAL

CLE : comité local eau

Rassemble les usagers de chaque PMH

Principe de cotisations des usagers (absence de règles claires)

Prendre connaissance
du circuit
réglementaire sur l'eau
et la gestion des PMH

Vers une gestion locale des PMH ?

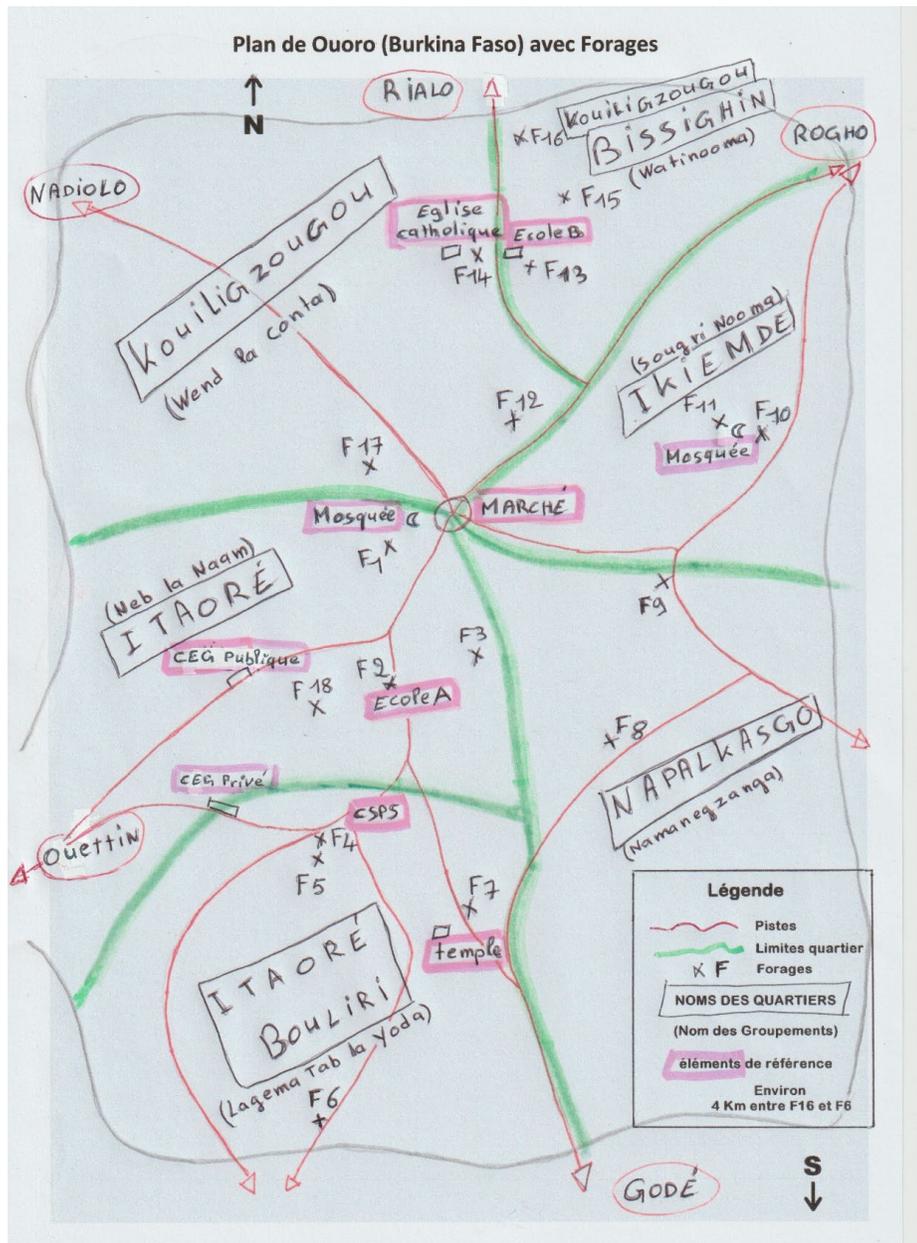
Avoir conscience des contraintes du terrain

- La question de la maintenance
- Les maintenanciers
- Les relations CLE / AUE
- Les cotisations CLE

Apprendre de ses échecs: 2016/2017 village de Bologo, commune de SIGLE, Boulkiemdè

- AUE fantôme
- Passif entre AUE et CLE
- Formation peu adaptée (langue)
- Incapacité à mettre en place un système de cotisation

Retour d'expérience menée depuis 2019 à Ouoro, commune de Sourgou, Boulkiemdè



Etape 1: géolocaliser les PMH

Etape 2: procéder à un audit technique des PMH



Etape 3: sensibiliser à la
gestion locale des PMH



Etape 4: former et accompagner la création d'un bureau exécutif de l'AUE locale





Etape 5: contractualiser



Etape 6: faire confiance à l'AUE
pour organiser le dialogue et
planifier les opérations

45 350

Ne bie	Abdou Paje	x
"	Nwa	x
"	Kakista	x
"	maussa	x
ouedrogo	Sakistou	x
Ne bie	Ali	x
inoum	Fatmata	x
zongo	Hertou	x
Ne bi	Ahoua	x
zongo	Zenabou	x
zongo	Nwa	x
Ne bie	Rasirato	x
Ne bie	Adjakato	x
ne bie	Katim	x
Ne bie	Ihao	x
Ne bie	Issaka	x
Ne bie	Wojisato	x
Ne Lie	Razak	x
Goussou	Bibat	x
Ne bie	Zenabou	x
Kabré	Kalina	x
Ne bie	Ousmane	x
Bouda	ti Setta	x
Ne bie	Roukiatou	x
Ne bie	Abdou Katim	x
Ne bie	Goufou	x
Ne bie	Yaya	x

R.1 Taya 45 350

Itoorie

1	Balgie	Sardou	x
2	Kualou	Fifi	x
3	Balgie	Soulamane	x
4	Ne bie	Zenabou	x
5	Ne bie	Hibou	x
Ne ya	matoum	x	
Balgie	Zoukandou	x	
Balgie	Rasmane	x	



Etape 7: levée des cotisations

Zongo	Zalissa	x
Ne bie	Azara	x

**Etape 8, première
phase de remise
en état des PMH**





Etape 9: rendre des comptes

Prendre connaissance de l'ensemble du travail réalisé par Mil'Ecole sur le village de OUORO depuis
2015

Sur le site de l'association :

<http://www.milecole.org/accueil/sites-dactivite/article-ouoro/>

Nous contacter :

eric.roger@milecole.org

edith.pichard@milecole.org

06 89 84 43 69

06 48 44 08 39

L'association anime aussi un site dédié aux expériences agricoles durables au Burkina Faso et à tout ce
qui concerne l'éco-développement.

<http://www.burkinadoc.milecole.org/>